



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### montant des pensions

Question écrite n° 48628

#### Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel sur l'intégration des retraités du corps professionnel enseignant PLP 1 dans le corps PLP 2, notamment dans les lycées professionnels. Ce dernier remplace le précédent et présente des revalorisations de salaires sensibles. Le ministère a prévu d'intégrer les retraités concernés lorsque les actifs PLP 1 seraient intégrés dans le nouveau corps. C'est ce qui c'est passé en 1999. Par conséquent, les retraités attendent d'être intégrés à leur tour. Les représentants de l'UNSEN CGT du Rhône s'inquiètent de ne pas voir la concrétisation de cette mesure et s'inquiètent des conséquences d'un décret de juillet 1993 qui neutraliseraient la revalorisation attendue des pensions. Il lui demande quelle mesure entend prendre le Gouvernement rapidement pour mettre à jour ce dossier de manière définitive.

#### Texte de la réponse

L'intégration des derniers PLP 1 actifs dans le grade de PLP 2 est en cours d'achèvement. Les mesures inscrites dans la loi de finances 2000 permettront l'extinction budgétaire de ce grade à compter de la prochaine rentrée scolaire. Une mesure d'assimilation des pensions des PLP 1 retraités et de celles des personnes bénéficiaires d'un droit à réversion, à celles des PLP 2, est donc en cours d'élaboration. Les modalités de cette future assimilation, qui prendra effet au 1er septembre 2000, sont actuellement à l'étude. Elles nécessiteront, en tout état de cause, d'être soumises à la concertation interministérielle. A ce sujet, il convient de souligner qu'il n'existe aucune obligation juridique imposant d'aligner les modalités d'assimilation des pensions sur les règles de reclassement des personnels en activité. En effet, le Conseil d'Etat considère que le principe d'égalité ne s'oppose pas à ce que des dispositions différentes soient appliquées en la matière aux personnels, selon qu'ils sont en activité ou retraités

#### Données clés

**Auteur :** [M. André Gerin](#)

**Circonscription :** Rhône (14<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48628

**Rubrique :** Retraites : fonctionnaires civils et militaires

**Ministère interrogé :** enseignement professionnel

**Ministère attributaire :** enseignement professionnel

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 juillet 2000, page 4091

**Réponse publiée le :** 14 août 2000, page 4858